

Vers la fin du mois de janvier de cette année, C. D..., âgé de 6 ans, doué d'une bonne constitution, né de parents non scrofuleux, fut pris d'une fièvre typhoïde peu grave, qui ne présenta rien de remarquable. Seulement il y avait constipation dans les premières périodes de la maladie, fait qu'on constate également quelquefois chez l'adulte dans l'épidémie qui règne actuellement à Bruxelles. La convalescence avait commencé lorsque, environ un mois après le début de la maladie, le petit malade fut pris, sans cause connue, car l'alimentation avait été surveillée avec soin, d'une douleur vive répandue sur tout le ventre. Celui-ci présentait une tension réflexe considérable; fièvre violente accompagnée de constipation. J'employai des cataplasmes et le calomel jusqu'à l'apparition de la stomatite mercurielle. Par ce moyen des évacuations alvines furent obtenues, au grand soulagement du petit malade. Le ventre néanmoins augmentait de jour en jour uniformément. Le toucher restait toujours douloureux et l'épanchement d'une quantité considérable de pus dans la cavité abdominale était évident. Je m'attendais à voir le malade succomber rapidement, lorsque je vis quelques jours après l'apparition de la péritonite, l'ombilic grandir, faire saillie et former, comme chez une femme enceinte, une vésicule d'abord rouge ensuite bleu-noire d'un volume assez considérable. Je pensais qu'il était préférable de laisser agir la nature et ne pas ouvrir. Tel était aussi l'avis de M. le docteur Wimmer auquel je fis voir le petit malade.

Le 2 mars l'ombilic se rompit et une quantité énorme de pus (un seau plein selon l'expression naturellement exagérée de la mère) sortit par l'ouverture. Les jours suivants je vis du pus mêlé de flocons de fibrine, comme cela a lieu dans la péritonite, sortir en quantité assez notable. Peu à peu cette évacuation diminua, les forces revinrent sous l'influence d'un régime toni-

que, la cicatrisation se fit et la guérison est complète depuis la fin du mois de mars.

Je pense que la cause de la péritonite est due à la perforation d'une ulcération de l'intestin qui, sans déterminer une perforation complète a causé l'inflammation du péritoine. C'est la première fois que j'ai observé une telle terminaison de la péritonite, jusqu'à lors j'avais seulement vu un kyste de l'ovaire s'évacuer par l'ombilic.

Des cas analogues à celui que j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie ont été observés, quoique rarement.

« Toutefois, dit l'auteur de l'article : *Péritonite* dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (vol. XI. Paris 1819, p. 508), nous avons des exemples de guérison de péritonite dans lesquels la matière de la suppuration s'était fait jour par le nombril. »

3. UN CAS DE GESTATION EXTRA-UTÉRINE ABDOMINALE, CONCEPTE ET NÉE D'UNE GESTATION UTÉRINE NORMALE CHEZ UNE FEMME PRÉNATALE; par M. THIERNESSE, membre titulaire.

La gestation extra-utérine a été souvent observée chez la femme. On en a enregistré de nombreux cas, dans des dispositions très-différentes, quant à la place occupée par le fœtus comme quant à l'organe de la mère sur lequel il s'était développé, et on a pu, par suite, en faire des classifications plus ou moins méthodiques, que M. le docteur Marinus, le savant secrétaire annuel de l'Académie, a exposées dans un intéressant mémoire publié, en 1866, dans le *Journal de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*.

Cette anomalie est rare, au contraire, chez les animaux domestiques, à en juger du moins d'après l'absence presque complète d'observations qui s'y rapportent dans les ouvrages de médecine vétérinaire. Ces ouvrages n'en mentionnent en

effet que quelques cas, parmi lesquels je ne puis même citer, comme bien avéré, que celui d'une chèvre dans l'abdomen de laquelle un boucher découvrit, en 1837, un fœtus fixé « vers la région ombilicale et entouré d'une enveloppe analogue à l'épithéon qui adhérait dans toute son étendue à la peau de cet embryon (1) » et dont l'observation fut publiée, en 1838, par le vétérinaire Molan, de La Tour du Pin (France), dans le *Recueil de médecine vétérinaire pratique*.

Je crois donc faire chose utile, au point de vue des études de médecine comparée, en communiquant à l'Académie la relation du cas dont M. Ectors, de Herck-la-Ville, élève de 3^{me} année d'études à l'école de médecine vétérinaire de Cureghem, m'a fourni l'occasion de constater les principaux caractères.

Ce jeune homme se trouvait en vacances de Pâques chez ses parents lorsque, le 6 avril dernier, on y sacrifia pour la consommation une truie grasse, dans l'abdomen de laquelle on lui fit remarquer, flottant parmi les anses intestinales, deux fœtus qu'il détacha de la région lombaire où ils étaient suspendus, chacun par un pédoncule vasculaire, long de 8 centimètres environ, en arrière de la plus grande partie de la masse intestinale, entre les deux cornes de la matrice et qu'il s'empressa de m'envoyer, en m'écrivant que ladite femelle, âgée de moins de 2 ans, avait donné naissance, au mois de septembre 1870, à trois porcelets bien conformés, et que, soumise ensuite à l'engraissement, comme mauvaise reproductrice à cause de cette première portée peu nombreuse, elle n'avait point présenté le moindre trouble fonctionnel.

Le surlendemain, 8 avril, répondant à quelques questions

(1) *Nouveau dictionnaire pratique de médecine vétérinaire, etc.*, publié par M^r Bouley et Reynal; tome 3^{me}, septembre 1866.

que je lui avais faites, et notamment à celle de savoir si cette truie n'avait pas eu de rapport avec un verrat depuis l'adite époque, M. Ectors m'écrivit qu'il résultait des renseignements donnés par ses parents, qu'elle manifesta les phénomènes du rut, toutes les trois à quatre semaines, pendant la période de l'engraissement, mais que, séquestrée dans une loge spéciale, elle ne fut jamais dans le cas de pouvoir satisfaire ce besoin.

Les deux fœtus, qui m'ont été envoyés par mon élève de Herck-la-Ville sont donc de la même portée que les trois porcelets nés en septembre 1870, et ils ont dû vivre jusqu'au moment du sacrifice de leur mère, car ils ne présentaient pas la moindre altération.

Ils étaient étroitement renfermés chacun dans un sac membraneux complet, de forme ovoïdale, pourvu en un point d'un pédoncule vasculaire dont l'extrémité, détachée de la paroi abdominale de la mère, répondait à un corps rouge, spongieux, ayant quelque analogie de forme avec l'ovaire, et que je crus d'abord devoir rapporter à cet organe sur lequel l'ovule fécondé se serait greffé et développé; mais la dissection de cette production me fit constater qu'elle consistait en un simple parenchyme vasculaire, sorte de cotylédon organisé sur le péritoine pour la première préparation du sang destiné au développement du jeune être; et ce n'était certes point l'ovaire transformé par suite de l'existence d'un embryon enté sur sa surface, car M. Ectors, à son retour des vacances, m'a déclaré avoir constaté chez la bête en question les deux ovaires dans les conditions normales.

Le corps vasculaire, que portait l'extrémité de chaque pédoncule fœtal, était donc une production nouvelle, formée en même temps que le fœtus et pour une élaboration hématosique nécessaire à celui-ci.

Il s'agit par conséquent, dans ce cas, d'une *gestation extra-utérine abdominale primitive, concomitante d'une gestation utérine normale.*

Voici maintenant le résultat de l'examen que j'ai fait des deux fœtus de la gestation extra-utérine :

Ils sont tous deux du sexe femelle. Le moins développé pèse 670 grammes et mesure : du groin à la base de la queue, 30 centimètres, et de l'épine dorsale à l'extrémité libre du membre thoracique, 13 centimètres. L'autre, un peu plus volumineux, pèse 835 grammes, et mesure : en longueur, 36 centimètres, et en hauteur, 18 centimètres.

La conformation en est régulière et le développement complet. Ils ont l'un et l'autre quatre dents bien sorties à chaque mâchoire : les crochets et les incisives latérales (coins), et on observe en outre, chez le plus gros, les incisives moyennes (pinces) de la mâchoire inférieure également développées, et les deux premières molaires en voie d'éruption aux deux mâchoires.

Ces fœtus se trouvaient donc dans les conditions de développement — et même quelque peu au delà — de ceux d'une gestation naturelle parvenue à son terme.

Ils étaient reliés chacun par un cordon ombilical au sac membraneux qui le contenait, sac qui, appliqué immédiatement sur la peau très-velue de ce fœtus, adhérait même en quelques points à ce légument, se composait d'un chorion mince, revêtu, dans une petite étendue de sa surface externe, d'un placenta vasculaire très-épais, et répondant, par sa face interne, à un amnios complet, ainsi qu'à une allantoïde très-petite dont la cavité, privée de liquide comme celle de la précédente membrane, communiquait néanmoins avec la vessie par un ouraque bien distinct.

Telles sont les dispositions anatomiques essentielles de

l'enlourage de ces fœtus, dont tous les organes étaient parfaitement développés et exempts de toute anomalie.

Il en ressort à l'évidence, — comme des autres cas analogues qui sont du domaine de la science, — que l'appareil glandulaire de l'utérus n'est pas indispensable à l'élaboration des matériaux destinés à la formation du nouvel être; que cet ensemble de glandules tubulees dont le rôle physiologique a surtout été bien étudié par Weber, Sharpey et Barckhardt, peut être suppléé efficacement par un organe développé dans ou sur tout autre de la cavité abdominale où se greffe un ovule fécondé, et sous l'influence de l'excitation provoquée par le contact de celui-ci; organe nouveau qui, comme je l'ai déjà dit, constitue une sorte de colyleidon extra-utérin analogue, jusqu'à un certain point, au placenta maternel résultant de l'hypertrophie de la muqueuse utérine, et qui en remplit assez bien le but, quoiqu'avec beaucoup moins d'activité fonctionnelle, puisque le développement des fœtus extra-utérins, dont je viens de donner la description, a exigé une gestation de dix mois environ, temps plus que double de celui de la gestation ordinaire dans l'espèce porcine.

4. RAPPORT de la Commission à laquelle a été renvoyée la proposition concernant les comités locaux de salubrité publique. — M. KUBORN, rapporteur.

Messieurs,

Vous avez renvoyé à une Commission spéciale composée de MM. Borté, Fossion et moi, la proposition suivante émanée de l'un de nous :

« L'Académie, désirant instamment que les instructions ministérielles relatives à l'organisation des comités locaux de